

LA PRESSE SPORTIVE ÉCRITE À LA LIMITE DE LA LANGUE ÉCRITE ET DE LA LANGUE PARLÉE. L'APPOSITION DANS LA PRESSE SPORTIVE ÉCRITE

EVA VALENTOVÁ

Université Masaryk Brno
Sosnová 37
637 00 Brno
République Tchèque
e_valentova@yahoo.fr

Abstract: As the corpus studies of the paper reveal, apposition, as we define it, is less frequent in the written sport press, though it is typical of written discourse in general. The rare samples found accompany proper names quasi-exclusively: this construction is very commonly found in the appositive structures of spoken language. This phenomenon could be explained by the fact that the style of the written sport press approximates that of oral language. However, apposition gradually appears in the sports press, too (particularly, in the headlines of articles) as a subtle but powerful lexico-syntactic tool.

Keywords: sport press, sport writing, the language of writing, the language of speech, juxtaposition

On peut distinguer, dans une analyse linguistique, deux formes de langue, l'une parlée, l'autre écrite. Or, il existe des discours qui présentent certains attributs des deux. La presse écrite, notamment sportive, pourrait être rangée parmi les «situations d'oral écrit»¹. Un des marqueurs possibles d'un tel chevauchement de limites entre la langue parlée et la langue écrite représente l'apposition dans la presse sportive écrite². L'apposition, qui est généralement «liée à l'écrit»³ reste cependant relativement peu fréquente dans la presse sportive écrite,

¹ J. Gardes-Tamine : *Pour une grammaire de l'écrit*, Paris : Belin, 2004 : 151.

² Ma thèse porte sur la presse sportive écrite et je baserai également mon intervention sur une étude de ce type de discours.

³ J. Gardes-Tamine : *Pour une grammaire...*, *op.cit.* : 151.

se limitant quasiment à «préciser [...] des fonctions déferées à des noms propres» ce qui est caractéristique, d'après Cl. Blanche-Benveniste et S. Caddéo⁴, pour la langue parlée. Le phénomène de la petite fréquence de l'apposition dans la presse sportive écrite et les limitations au niveau lexical peuvent s'expliquer par le fait que ce langage y approche justement celui de l'oral.

Les constructions appositives de ce type de discours feront l'objet de ma communication dans laquelle je voudrais présenter une étude principalement linguistique et stylistique. Pour commencer, je proposerai un bref récapitulatif de certaines positions, souvent variées, des linguistes français qui concernent l'apposition et ensuite, je me pencherai sur les aspects syntaxiques des appositions de la presse sportive écrite (particulièrement la détermination, la position et l'amplification du terme apposé) qui circonscrivent les différentes valeurs sémantiques.

Le phénomène d'apposition semble poser maintes difficultés, les opinions sur son statut n'étant pas souvent partagées par les linguistes. Les discussions françaises sur l'apposition subsistent de nos jours nombreuses et variées et ceci est peut-être dû à leur longue histoire et aux transferts négatifs initiaux des phénomènes décrits dans les grammaires latines et ainsi retrouvés dans les grammaires françaises⁵.

Je ne reprendrai pas ces discussions en détail ici, et notamment celles qui sont anciennes. Or, il faudra s'arrêter sur les principales définitions pour poser le problème et expliciter la démarche de l'analyse de la deuxième partie de cette intervention, la description du corpus.

1. Quelques discussions autour des généralités

Les débats en question sont de différents plans et abordent les aspects formel, morpho-syntaxique et/ou logico-sémantique du phénomène. Je commencerai par évoquer les principales conceptions du premier.

⁴ Cl. Blanche-Benveniste & S. Caddéo : 'Preliminaires à une étude de l'apposition dans la langue parlée', *Langue française* 125, 2000 : 60-70, p. 69.

⁵ Voir F. Neveu : 'L'apposition : concepts, niveaux, domaines', *Langue française* 125, 2000 : 3-17.

1.1. Le caractère détaché ou non

Les grammairiens qui continuent à décrire traditionnellement l'apposition suivant le modèle latin⁶ sont toujours considérablement nombreux⁷. Ils distinguent—sous différents termes et typologies⁸—l'apposition détachée et liée (ou intégrée) ayant pour critère commun «la relation qu'a un attribut avec son sujet, mais sans copule»⁹. Ils regroupent ainsi en apposition :

(1) Le préfet, un colosse, sortit de la voiture.

et

(2) le roi Louis XIV

(3) un employé modèle

(4) la ville de Paris

(5) cet imbécile de gendarme¹⁰

ou bien :

(6) le mot SUICIDE¹¹

Effectivement, on pourrait paraphraser : «le préfet est un colosse», «Louis XIV est un roi», «cet employé est un modèle», «Paris est une ville», «ce gendarme est un imbécile» et «SUICIDE est un mot». Néanmoins, il me semble qu'il s'agit d'un amalgame de faits différents (voir supra).

⁶ H.-D. Béchade : *Syntaxe du français moderne et contemporain*, Paris : PUF Fondamental, 1993 : 171, met en parallèle—directement dans le texte—les systèmes français et latin : «[...] l'article défini prend dans cet usage une valeur proche du *ille* emphatique latin tandis que l'article indéfini souligne l'absence de notoriété».

⁷ H.-D. Béchade (*ibid.* : 167–177) ; M. Grevisse : *Le bon usage*, Paris : Duculot, 1993 : 516–525 (version refondue par André Goosse ; original 1936) ; M. Arrivé & F. Gadet & M. Galmiche : *La grammaire d'aujourd'hui : guide alphabétique de linguistique française*, Paris : Flammarion, 1986 : 69sq.

⁸ Voir par exemple H.-D. Béchade vs. M. Arrivé et al.

⁹ M. Grevisse : *Le bon usage*, *op.cit.* : 516.

¹⁰ Exemples empruntés à M. Arrivé et al. : *La grammaire d'aujourd'hui*, *op.cit.* : 69.

¹¹ Ce n'est pas moi qui souligne ; l'exemple est emprunté à H.-D. Béchade : *Syntaxe...*, *op.cit.* : 174).

En revanche, A. Frontier¹², par exemple, dit que «l'apposition interrompt le cours normal de la phrase pour y insérer une détermination, ou bien une précision plus ou moins nécessaire». Il insiste sur «l'importance grammaticale considérable» de «la pause» «[...] marquée, dans l'écriture, plus ostensiblement encore que par une simple virgule, par exemple par des tirets» ce qui lui offre «une relative autonomie»¹³ par rapport à son support. J. Gardes-Tamine¹⁴ la définit également de façon semblable comme «un cas particulier d'insertion» qui est «parfois marqué par des parenthèses ou des tirets»^{15,16}.

Et c'est dans cette perspective que je vois, moi aussi, l'apposition. À mon sens, il faut disjoindre les structures détachées et liées.

Je retiens donc comme apposition le seul exemple (1) et j'écarte les autres cas constituant un bloc sémantique en tant que, pour moi, nom propre identifiant un autre nom (2), «substantif épithète»¹⁷ (3), nom propre identifiant un autre nom à l'aide de préposition *de* (4) et union de deux syntagmes nominaux par *de* (5) — cadre appréciatif étudié par J.-C. Milner¹⁸. Pour ce qui est de l'exemple (6), je le mets complètement à part puisqu'il fait partie d'un autre niveau du système linguistique, celui des commentaires métalinguistiques. Je me joins ainsi à J. Gardes-Tamine qui souligne la nécessité de «maintenir la distinction entre langue et métalangue»¹⁹.

Les opinions portant sur la nature détachée ou non de l'apposition sont, on l'a vu, multiples. Or, tous les exemples présentés jusqu'à maintenant avaient une caractéristique en commun : ils mettaient en relation deux substantifs.

Y a-t-il d'autres classes grammaticales qui entrent également en apposition ou bien le substantif jouit-il d'un statut exclusif ? En voilà quelques controverses :

¹² A. Frontier : *La grammaire du français*, Paris : Belin, 1997 : 128.

¹³ *Ibid.* : 131.

¹⁴ J. Gardes-Tamine : *Pour une grammaire...*, *op.cit.* : 62.

¹⁵ *Ibid.* : 156.

¹⁶ Elle précise (p. 154sq.) que «les constructions [appositives] liées sont rares, en dehors de certains écrivains, comme Hugo, qui les affectionne, en prose comme en poésie. Elles font partie de son style».

¹⁷ Voir J.-Cl. Chevalier et al : *Grammaire Larousse du français contemporain*, Paris : Larousse, 1964 : 188.

¹⁸ Voir J.-Cl. Milner : *De la syntaxe à l'interprétation. Qualités, insultes, exclamations*, Paris : Seuil, 1978.

¹⁹ J. Gardes-Tamine : *Pour une grammaire...*, *op.cit.* : 15.

1.2. La catégorie grammaticale

On discute en particulier le pour et/ou le contre de l'adjectif en apposition. Pour H. Weinrich²⁰, qui ne considère pas le détachement comme critère absolu, il n'y a que le substantif qui peut être apposé, parfois dans la fonction d'un adjectif :

Les appositions sont, [...], des qualifications nominales, c'est-à-dire des qualifications dans lesquelles le qualificatif n'est pas un adjectif, mais un nom qui, dans cette fonction, ne se distingue cependant pas toujours nettement d'un adjectif. Dans la plupart des cas la base de la qualification appositive est un nom : *l'honneur, ce grand mot*.

Par contre, certains autres grammairiens, ayant pour critère la nature détachée de l'apposition, admettent, tout à fait logiquement, l'adjectif en tant que terme apposé. A. Frontier par exemple²¹ explique :

Comme pour le nom, il suffit qu'une pause (matérialisée dans l'écriture par une virgule) sépare l'adjectif de son support nominal pour que l'épithète devienne une apposition :

« Cette maison, revêtu d'ardoises, se trouvait entre un passage et une ruelle aboutissant à la rivière... » (Flaubert : *Un cœur simple*, 1)²²

Non seulement les difficultés de délimitation divisent les grammairiens, mais les considérations logico-sémantiques de l'apposition sont aussi l'objet de discussion. J'évoquerai ici un point qu'on rencontre souvent dans les définitions : la prédication.

1.3. Le cas de prédication

Les opinions à ce propos ne sont pas non plus partagées par les linguistes. H. D. Béchade²³, par exemple, plaide pour une prédication exprimée par l'apposition quand il explique :

L'apposition se présente sous la forme d'un élément phraséologique prédicatif par rapport à un autre élément phraséologique qui lui sert de support, le plus souvent un nom propre ou commun²⁴.

²⁰ H. Weinrich : *Grammaire textuelle du français*, Paris : Didier, 1989 : 292.

²¹ A. Frontier : *La grammaire du français*, *op.cit.* : 215.

²² Exemple cité par A. Frontier.

²³ *Syntaxe...*, *op.cit.* : 167.

²⁴ Ici *phraséologique* n'a rien en commun avec la lexicalisation et était fort probablement confondu avec *phrastique*. Il serait, dans ce cas, plus pertinent de dire *propositionnel* même si, en réalité, il est difficile de parler, dans la plupart des cas, de proposition car l'apposition ne contient souvent pas de verbe.

ou bien A. Frontier²⁵ parle de prédication secondaire :

Bien qu'elle soit secondaire, en ceci qu'elle ne constitue pas l'information principale que la phrase a pour objet de communiquer, elle exprime une prédication : elle affirme quelque chose à propos du nom auquel elle se rapporte.

En revanche, M. Čechová et al.²⁶ exposent qu' «il s'agit d'un rapport mixte : mi-prédicatif, mi-déterminatif».²⁷

La notion de prédication ou de prédication seconde ou bien secondaire reste, néanmoins, très floue. On peut le constater dans les définitions de prédication et de détermination déjà citées ou dans le commentaire vague d'A. Frontier (voir *supra*) : «elle exprime *quelque chose* à propos du nom auquel elle se rapporte»²⁸. Je ne prendrai donc pas en considération ces critères logico-sémantiques incertains lors de l'analyse du corpus. Adoptant le détachement comme critère de base, je ne retiendrai que les exemples de type :

[...] il [L. Armstrong] a confirmé sa supériorité en remportant le dernier contre-la-montre, hier au Futuroscope, en battant de peu Alex Zülle, **son dauphin**.

Je me centrerai sur les manifestations formelles, telles que la détermination (ou non) de syntagmes nominaux, leur position et amplification. Pour cette analyse grammaticale, je me servirai du corpus de ma thèse d'où j'ai relevé les appositions, qui sont métaphoriques. Mais comme la métaphore ne montre pas de spécificité syntaxique²⁹, ce corpus donnera les mêmes résultats que celui des appositions non métaphoriques. Une dernière remarque est à noter : je ne me concentrerai que sur les appositions substantivales qui constituent une colonne vertébrale des

²⁵ A. Frontier : *La grammaire du français*, *op.cit.* : 128.

²⁶ M. Čechová & Z. Hlavsa & M. Dokulil & J. Hrbáč & Z. Hrušová : *Čeština—řec a jazyk*, Praha : Nakladatelství Institut Sociálních Vztahů, 1996 : 249.

²⁷ La *prédication* est, d'après eux, [«une mise en rapport actuelle d'un signe avec un autre signe»] (p. 249) et la *détermination* [«un rapport sémantique de précision d'un mot à l'aide d'un autre»] (p. 250).

²⁸ C'est moi qui souligne.

²⁹ Voir J. Gardes-Tamine : *Pour une grammaire...*, *op.cit.* ; I. Tamba-Mecz : *Le sens figuré*, Paris : PUF, 1981 ; et E. Valentová : 'Y a-t-il des spécificités formelles du langage opposant le sens propre au sens figuré?', in : *Rencontres françaises Brno 2003 (Actes du 8^e séminaire international d'études doctorales Brno, 5–8 février 2003)*, Masarykova univerzita, Brno, 2004 : 253–259 ; 'Les tropes dans la presse sportive écrite', in : *Actes du 6^e séminaire international d'études doctorales Prešov, 5–7 février 2004*, Prešovská univerzita v Prešove, 2004 : 230–235.

appositions du corpus et qui, d'après J. Gardes-Tamine³⁰ «posent les problèmes les plus complexes».

2. La description du corpus

Le caractère substantival des appositions du corpus déterminera mon analyse. Je me pencherai donc avant tout sur la nature des prédéterminants.

2.1. La détermination de l'apposé

Conformément à ce qui dit J. Tamine³¹, la nature du déterminant du terme-support (N_1) semble ne pas influencer celui du terme-apport (N_2). Je n'observerai donc que la détermination de ce dernier³².

La détermination du groupe apposé se montre relativement variée. Il faudrait encore préciser que le terme apposé se rattache soit au sujet :

- (7) $\emptyset N_2$:
 [...] il faut bien reconnaître qu'aujourd'hui ce sont les constructeurs allemands qui fixent les standards du genre. **Prisonnier de son marché national et d'une clientèle vieillissante**, Cadillac en est bien conscient.

soit au complément :

- (8) *son* N_2 :
 [...] il [L. Armstrong] a confirmé sa supériorité en remportant le dernier contre-la-montre, hier au Futuroscope, en battant de peu Alex Zülle, **son dauphin**.
- (9) $\emptyset N_2$:
 A ce petit jeu, **seul véritable piment de la rencontre**, ce sont les hommes du sélectionneur J. Chovanec qui sont sortis gagnants.

³⁰ J. Gardes-Tamine : *Pour une grammaire...*, *op.cit.* : 185.

³¹ J. Tamine : *Description syntaxique du sens figuré : la métaphore*, Thèse de Doctorat d'Etat, Paris, 7, 1978 : 308.

³² D'ailleurs, comme je l'ai dit déjà plus haut, la majorité absolue d'appositions du corpus détermine les noms propres qui figurent généralement sans déterminant.

Néanmoins, la fonction syntaxique ne manifeste pas d'incidence sur la détermination du groupe apposé. Je ne la considérerai donc pas non plus.

La catégorie où je relève le plus grand nombre d'exemples est celle du terme-apport sans déterminant :

- (10) Les chapitres du journal de Leslie Djhone se sont emballés au rythme de longues foulées de ce grand garçon [...] au teint d'ébène, **avaleur de performances** malgré ses débuts tardifs [...]

Arrivent ensuite les appositions à article défini et à déterminant possessif :

- (11) a. Prost, **Paloi du silence** (titre de petit commentaire)
 b. [...] car le Tour n'est pas tout le cyclisme, **seulement son miroir grossissant**.

Les termes apposés à article indéfini deviennent rares :

- (12) Déramé, **un rêve américain** (titre de petit commentaire)

Dans le corpus manque complètement la catégorie à déterminant démonstratif, présentée par les autres auteurs, par exemple J. Gardes-Tamine³³ :

- (13) Le chacal, cet épouvantail du bétail, s'introduit dans un soupirail.
 (A. Allais : *À se tordre*)

Or, la détermination de l'apposé n'est pas un phénomène isolé. Elle est liée à la position du groupe apposé.

2.2. La position de l'apposé

Le terme-apport ne dispose pas de place fixe dans la phrase, il peut se trouver soit à droite soit à gauche du terme-support. Sa position a pourtant pour conséquence la distribution des déterminants : seule une apposition sans déterminant peut être ante- et post-posée :

- (14) [...] il faut bien reconnaître qu'aujourd'hui ce sont les constructeurs allemands qui fixent les standards du genre. **Prisonnier de**

³³ J. Gardes-Tamine : *Pour une grammaire...*, *op.cit.* : 185.

son marché national et d'une clientèle vieillissante, Cadillac en est bien conscient.

vs.

- (15) Les chapitres du journal de Leslie Djhone se sont emballés au rythme de longues foulées de ce grand garçon [...] au teint d'ébène, **avaleur de performances** malgré ses débuts tardifs [...]

Il s'en suit que la mobilité des autres configurations reste bien plus restreinte.

Un autre facteur qui entre en jeu et qui justifie la complexité du phénomène est l'amplification de l'apposé.

2.3. L'amplification de l'apposé

Le terme apposé est, dans la plupart des cas, développé d'une amplification qui le précise et insère dans le contexte. On rencontre tous les types de configurations : sans déterminant :

- (16) Pichon **roi de la pole** (titre)³⁴

à article défini et à déterminant possessif :

- (17) a. Prost, **l'aloï du silence** (titre)
 b. [...] car le Tour n'est pas tout le cyclisme, **seulement son miroir grossissant**.

ou à article indéfini :

- (18) Déramé, **un rêve américain** (titre de petit commentaire)

Ce fait semble très important dans le cas de la métaphore qui, déployée de cette manière et encore développée, peut finir par être filée :

- (19) **Amateur de chair fraîche**, le champion du monde a pourtant dévoré tout cru ses adversaires...

³⁴ On note ici l'absence de toute ponctuation.

Par contre, les exemples sans amplification sont rarissimes et manifestent plutôt un style personnel³⁵. La plupart des exemples sans amplification est en présence d'un déterminant, soit défini :

(20) Everson, **le tripoteur** (titre de petit commentaire)

soit possessif :

(21) [...] il [L. Armstrong] a confirmé sa supériorité en remportant le dernier contre-la-montre, hier au Futuroscope, en battant de peu Alex Zülle, **son dauphin**.

Ainsi se manifestent les contraintes très générales de la langue. Comme l'explique J. Gardes-Tamine³⁶, il est peu naturel qu'un substantif reste isolé, sans déterminant et sans amplification (sauf certains substantifs qui présentent une spécification particulière, tels que : termes de métier, de nationalité) :

(22) Moi, Pierre Laigle, **chômeur**.

Par conséquent, la présence d'un déterminant permet plus aisément l'absence de l'amplification ce que témoigne aussi le corpus.

Il est également à remarquer que les exemples relevés de titres d'articles ou de petits commentaires des exploits sportifs sont en majorité absolue. Ils sont, à la différence des autres, sans verbe et la relation logique entre le terme-support et le terme-apport subsiste donc encore moins nette que dans les autres cas. En fait, il s'agit, à chaque fois, d'un couple de syntagmes nominaux que la syntaxe se contente de juxtaposer (tout au moins formellement) et où rien n'indique la nature de leur relation³⁷ :

³⁵ J. Gardes-Tamine (*Pour une grammaire...*, *op.cit.* : 186) cite ainsi le style de V. Hugo.

³⁶ *Ibid.* : 187.

³⁷ Dans les constructions avec le verbe, on saisit mieux la relation entre N₁ et N₂, même si celle-ci n'est pas explicitement donnée. A titre d'exemple, je peux citer le rapport de : l'identification : «[...] il [L. Armstrong] a confirmé sa supériorité en remportant le dernier contre-la-montre, hier au Futuroscope, en battant de peu Alex Zülle, **son dauphin**». La spécification : «[...] car le Tour n'est pas tout le cyclisme, **seulement son miroir grossissant**». La caractérisation : «A ce petit jeu, **seul véritable piment de la rencontre**, ce sont les hommes du sélectionneur J. Chovanec qui sont sortis gagnants». Ou la paraphrase, ici métalinguistique : «J. D. a tout fait pour conserver sa dernière place du classement général, **synonyme de lanterne rouge**».

- (23) a. Akalé-Kalou, **flèches d'Ivoire** (titre)
 b. Allemagne, **année zéro** (titre)

Est-il toujours question d'apposition ou faudrait-il parler plutôt des éléments d'information simplement juxtaposés ?

2.4. Ap- ou juxta- position ?

M. Arrivé et al.³⁸ rappellent qu'une des différences entre l'apposition et la juxtaposition repose sur la possibilité d'identification par *être* des groupes nominaux pour la première :

Entre le nom en apposition et un autre syntagme nominal il existe une relation identique à celle qui lie l'attribut et le terme auquel il renvoie ; c'est l'existence de cette relation qui distingue l'apposition des phénomènes de juxtaposition.

Et la juxtaposition, ils la définissent comme «un procédé de mise en relation de phrases ou de constituants, qui consiste à ne pas énoncer explicitement la nature de la relation [...]»³⁹. et qui par conséquent «laisse au destinataire du message le soin de la deviner⁴⁰». Le seul moyen de distinction de l'apposition de la juxtaposition dans ce type de constructions est la connaissance de la situation contextuelle. Le petit texte qui suit directement le titre d'article en offre un résumé :

- (24) a. Akalé-Kalou, **flèches d'Ivoire** (titre)
 Akalé : sa vitesse et ses feintes ont dérouté Deroff. Il a transformé du plat du pied en lucarne sa deuxième occasion.
 Kalou : un superbe but où il élimine quatre joueurs et une bonne orientation du jeu. L'Ivorien s'est mis en confiance malgré une mauvaise perte de balle.
 b. Allemagne, **année zéro** (titre)
 Une armée de réservistes portugais a mis en déroute, [...] la présumée glorieuse équipe d'Allemagne, machine à gagner des années 90, reléguée désormais au rang de puissance de deuxième zone sur l'échiquier du football européen.

Si l'on identifie par le verbe *être* en faisant connaissance du contexte, on peut paraphraser le premier cas :

³⁸ M. Arrivé et al. : *La grammaire d'aujourd'hui*, *op.cit.* : 69.

³⁹ *Ibid.* : 360.

⁴⁰ A. Frontier : *La grammaire du français*, *op.cit.* : 126.

(25) Akalé et Kalou sont les flèches d'Ivoire

mais pas le deuxième :

(26) *Allemagne est l'année zéro

car l'Allemagne a passé une année zéro, c'est-à-dire une année peu réussie. A. Frontier⁴¹ parle dans ce cas des appositions synthétiques : «Un nom peut [...] se référer non à un nom, mais à l'idée contenue dans l'ensemble de la phrase (ou dans une de ses parties) ; il en opère en quelque sorte la synthèse.» J'aurais plutôt tendance à appeler ce fait la juxtaposition.

Or, peu importe l'étiquette qu'on lui attribue. Dans tous les cas, les journalistes s'en servent pour inciter, de façon tout à fait facile, la curiosité des lecteurs pour lire le texte qui suit ces constructions voilées. Ils jouent ainsi sur les apparences syntaxiques identiques qui peuvent donner des effets sémantiques différents. Ainsi la véritable intention de l'auteur du titre, on ne peut que la «deviner» ou lire le texte qui s'y rapporte.

3. Conclusion

Bien que plutôt rare dans la presse sportive écrite, l'apposition y trouve tout de même sa place à côté des autres moyens d'expression. Son usage, en particulier dans les titres, qui attirent le plus l'attention des lecteurs, montre sa puissance. Il s'agit d'un procédé syntaxico-lexical qui joue de façon subtile pour «entasser dans la même phrase le plus d'informations possible»⁴² ce qui convient bien aux journalistes.

⁴¹ *Ibid.* : 138.

⁴² *Ibid.* : 132.